

Regarde-moi comme une chance

À Bruxelles, des jeunes d'Europe ont remis leur Appel aux représentants des institutions européennes, lors d'un grand rassemblement sur le parvis du Parlement Européen (Ph. Vladi Pino Amachi).

Le 17 octobre 2010, 24^e Journée mondiale du refus de la misère, plus de 10 000 personnes se sont rassemblées dans toute la France, et des milliers d'autres en Europe et à travers le monde. Parmi elles, de nombreux jeunes, qui ont adressé à tous un Appel.

Pages 2-3



Le 19 octobre à Strasbourg, une délégation de jeunes Européens rencontrait M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies en présence de M. Jerzy Buzek, Président du Parlement européen (ph. Vladi Pino Amachi).

Europe

La mobilisation des jeunes va se poursuivre, en s'appuyant sur l'Appel et les propositions transmises le 17 octobre au gouvernement français et aux institutions européennes. Entretien avec Yann Richard.

Page 2

France

Au lendemain de ce 17 octobre 2010, ATD Quart Monde se donne un nouveau président pour la France. Pierre-Yves Madignier succède à Pierre Saglio. Voici pourquoi et comment.

Page 3

Monde

En Tanzanie, Reuben Mtitu a créé une association, le Kisangani Smith Group, pour permettre aux jeunes de se former et pour mettre en œuvre différents projets communautaires. Reportage.

Page 8

Dossier : À quand une sécurité de revenus ?

Depuis plusieurs années, le coût du logement et des services de première nécessité augmente plus vite que les revenus du travail et les minima sociaux. Nombreux sont ceux qui ne peuvent plus faire face aux dépenses du quotidien. Factures impayées et dettes s'accumulent, minant le budget et le moral de familles entières.

Comment permettre à chacun de vivre dignement ? En garantissant l'accès de tous aux droits fondamentaux, à des ressources suffisantes et aux services essentiels.

En annexe à ce dossier, un mode d'emploi pour vous guider dans la constitution d'un dossier de surendettement.

Pages 4 à 6

Vient de paraître



Marie Aubinais

LES BIBLIOTHÈQUES DE RUE

Quand est-ce que
vous ouvrez dehors ?

Bayard En mouvement



Voir page 7

Éditorial



Pierre Saglio,
président
d'ATD Quart Monde
France

« Nous obligerons la société à changer »

J'entends encore le père Joseph Wresinski nous dire avec force qu'il fallait nous mettre ces mots dans le crâne : « Nous obligerons la société à changer ». C'était lors d'une Université Populaire du Quart Monde et cette phrase ne m'a pas quitté durant ces huit années où j'ai assumé la présidence du Mouvement ATD Quart Monde.

Oui, ne nous leurrions pas, notre société doit changer pour venir à bout du fléau de la misère. Elle doit changer pour que cesse enfin la souffrance de ceux qui n'ont rien pour vivre, de ceux qui sortent de l'école humiliés, de ceux qui n'ont aucun lieu pour habiter et faire vivre leur famille. Tous doivent accéder aux droits de tous. Elle doit changer pour que cesse le règne du tout-argent qui rend les pauvres encore plus pauvres tandis que les plus fortunés ne cessent de s'enrichir.

Elle doit changer pour que cesse l'humiliation des pauvres que l'on accuse de tous les maux. Mais, plus fortement encore, notre société doit changer pour accepter enfin de se penser et se construire avec tous ses membres et, en particulier, les plus défavorisés d'entre eux. Apprendre ensemble, confronter nos connaissances, nos réflexions et nos projets à ceux des autres, en particulier à ceux des plus défavorisés, c'est ce que nous appelons le croisement des savoirs et des pratiques. Nous le faisons et nous en mesurons la fécondité. Ce qui manque pour que notre société bouge enfin, c'est la volonté civique et politique, ardente, confiante et tenace, de modifier nos pratiques pour instaurer cette dynamique sur tous les sujets d'avenir.

Mais le père Joseph dit aussi « nous obligerons » la société à changer, car il savait combien ce changement est exigeant et souvent refusé par nos concitoyens.

Durant ces huit années de président du Mouvement, j'ai pu mesurer le profond accord des membres du mouvement autour de cette ambition que notre société change enfin. J'ai vu aussi que nous sommes capables de montrer la voie lorsque nous portons et vivons le message de la Journée mondiale du refus de la misère. Tout ceci, grâce à vous, a renforcé mon engagement et ma détermination : merci à chacun.

FEUILLE DE ROUTE QUART MONDE publication mensuelle du Mouvement ATD Quart Monde, membre du Mouvement international ATD Quart Monde
Siège social 33, rue Bergère 75009 Paris

ABONNEMENT : 10 €, le Numéro 1 €
N° de commission paritaire 1209 H 79275 – ISSN 0248-3165 Dépôt légal à parution – Éditions Quart Monde –
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pierre Saglio. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Jean-Christophe Sarrot. **A COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** Pascal Percaq.
Réalisation : Pascale Lambert Le Bonniec – Al éditions, Philippe Larminie – 8, rue de l'Est 92100 Boulogne-Billancourt. – Impression : CirclePrinters France.
Reproduction interdite.



L'Appel de jeunes Européens a été transmis le 17 octobre au ministre de la Jeunesse Marc-Philippe Daubresse et aux parlementaires présents lors du rassemblement au Trocadéro à Paris (ph. Monique Lassagne). Peu après, les présidents du Secours catholique, d'Amnesty France et d'ATD Quart Monde ont lancé la campagne « Oui au logement social, M^{me}, M. le maire je vous soutiens. »

3 QUESTIONS À YANN RICHARD SUR La mobilisation des jeunes

Cette mobilisation a-t-elle permis à de nombreux jeunes de s'engager ?

Elle a permis à de nombreux groupes ATD Quart Monde d'aller rencontrer des jeunes dans des lycées, dans la rue, dans des quartiers. Beaucoup de jeunes sont arrivés timidement, par la petite porte. Au fil des rassemblements, on a vu grandir une envie de rencontre, dans un climat où l'on ne porte pas de jugement les uns sur les autres. Des jeunes qui ont des soucis très profonds dans leur vie se sont libérés et ont pu parler sans complexes.

Quelles propositions venez-vous de remettre au gouvernement français, aux instances européennes et à M. Ban Ki-moon ?

Nous souhaitons que ces instances rendent possibles des échanges et rencontres entre jeunes de différentes expériences et formations. Nous demandons que chaque pays se donne l'objectif de ne plus avoir de jeunes en situation de décrochage scolaire et que la solidarité entre des élèves de différentes origines soit favorisée au sein de l'école. Nous proposons qu'en Europe, on généralise dans les entreprises et administrations un parrainage permettant à un travailleur expérimenté d'accompagner un jeune en début de vie professionnelle. En France, nous demandons plus spécialement qu'un « emploi-formation » soit garanti à tous les jeunes. Nous sommes convaincus qu'il est possible de proposer à tous les jeunes, sans exception, un emploi qui respecte leur dignité, payé au moins au SMIC et



Yann est volontaire permanent d'ATD Quart Monde. Il a participé pendant un an à la mobilisation des jeunes dans le cadre de 2010, « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. »



Le 15 octobre à Washington (USA), 60 délégués du Cameroun, du Honduras, du Canada, d'Haïti et des États-Unis ont été reçus par des élus et par M^{me} Maria Otero, adjointe d'Hillary Clinton. Donna Edwards, membre du Congrès, soutient ici Danielle, une jeune de New Orleans, très impressionnée au moment de prendre la parole (ph. F. Philiponeau).

comportant des modules de formation nécessaires à leur parcours professionnel. Nous sommes convaincus que pour les jeunes, il faut être dans l'emploi pour se former à l'emploi. (1)

La mobilisation des jeunes va-t-elle se poursuivre ?

Tous les jeunes qui ont participé au rassemblement européen Djynamo 2010 en juillet ont maintenant envie d'agrandir leurs groupes. L'envie d'échanges est décuplée. En 2011, l'Année internationale de la jeunesse se poursuit. C'est aussi l'Année européenne de l'engagement et nous multiplierons les actions en ce sens.

Propos recueillis par Jean-Christophe Sarrot



Dans de nombreuses villes à travers le monde, des rassemblements et manifestations organisés par des collectifs d'associations ont marqué le week-end du 17 octobre (ici, le 16 octobre, à Laval – ph. ATD Quart Monde).

(1) Voir sur www.atd-quartmonde.fr les dossiers et propositions remis par les jeunes aux instances européennes et françaises.



Appel de jeunes Européens

■ Le 17 octobre 2010, Journée mondiale du refus de la misère, des jeunes d'Europe se sont adressés aux responsables locaux, nationaux et européens et à chaque citoyen :

Nous jeunes de quartiers abandonnés, jeunes de beaux quartiers, Nous jeunes sans papiers, jeunes déracinés, jeunes chargés de famille, Nous jeunes chômeurs, jeunes sans emploi, sans formation, jeunes étudiants et jeunes travailleurs. Nous jeunes révoltés et solidaires refusant l'exclusion, nous prétendons à un avenir.

A ce monde qui exclut, qui brise certains d'entre nous, à ce monde gouverné par l'argent, nous voulons dire notre dégoût, notre colère, notre rage. « Ce qu'il y a de plus dur, c'est de se savoir compté pour rien, notre vie n'a de valeur pour personne. C'est ça qu'il y a de plus dur. »

Nous avons du mal à comprendre ce monde mais nous voulons y trouver notre place.

Pour avoir notre place, nous avons besoin de structures, de lieux, de personnes qui nous font grandir. L'école doit être un de ces lieux. Nous ne pouvons plus accepter une école qui accentue les différences et brise certains d'entre nous. « L'école, si on ne s'y adapte pas, on est exclu... Les jeunes qui font le bordel, il faudrait les écouter, prendre le temps de les connaître, ne pas les mépriser. » « Si tu as des soucis dans ta vie, tu ne peux pas bien apprendre, tu n'es pas concentré pareil. » Nous voulons une école qui prenne en compte la réalité de nos vies, nous voulons une école qui nous ouvre sur le monde. Cette école, nous devons la penser ensemble.

Nous avons du mal à comprendre ce monde mais nous voulons y trouver notre place.

Nous sommes souvent orientés vers des formations qui ne nous correspondent pas et nous mettent en échec.

Nous pouvons avoir des conditions et parcours de vie qui nous empêchent de bien suivre ces formations qui devraient nous faire entrer dans le monde du travail.

« On m'a imposé une formation de vente que je n'avais pas demandée car il n'y avait plus de place dans ce que je voulais, du coup j'ai glandé. »

« Quand on n'a pas d'adresse fixe, on ne peut pas avoir d'emploi et sans emploi, on n'a pas de logement. »

« On nous demande toujours de l'expérience, alors quand t'as pas de diplômes, que t'as jamais travaillé, tu n'as aucune chance. »

Comment avoir un vrai travail quand on vient de sortir du système scolaire?

Comment avoir un vrai travail quand on n'a pas de formation adaptée?

Nous voulons être intégrés et reconnus dans le monde du travail.

Nous avons du mal à comprendre ce monde mais nous voulons y trouver notre place.

Nous vivons pour certains l'intolérable, l'insupportable. D'autres ont la vie plus facile.

Ensemble, nous ne pouvons plus accepter les discriminations.

Si appartenir à une communauté ou habiter tel quartier nous stigmatise et nous isole de la société, alors, cette société-là, on n'en veut plus.

« J'ai plein de potes qui ne veulent plus voter et même si, moi, je vais voter pour faire mon devoir de citoyen, je le fais sans y croire. »

« On a une haine envers ceux qui nous font péter les plombs. Ça pourrait se passer autrement. »

Nous avons du mal à comprendre ce monde mais nous voulons y trouver notre place.

Nous ne pouvons pas laisser l'injustice et la misère s'imposer comme puissances.

Nous ne sommes pas des feignants, des délinquants, des asociaux.

Par nos actes de résistance et de solidarité, nous luttons au quotidien contre les injustices. Notre vie-même témoigne de ce combat.

« Quand mes amis ont besoin de manger et que, même ça, ils ne le peuvent pas, je les dépanne. »

« Je veux être travailleuse sociale pour travailler avec des enfants qui comme moi ont eu la vie difficile. Moi, je sais ce qu'ils endurent, je suis passée par là. »

« Un jeune du quartier s'est mis régulièrement à nettoyer les espaces verts; les autres l'ont vu et l'ont rejoint. »

Nous cherchons notre place dans ce monde.

Nous savons que nous devons nous mettre avec d'autres.

Nous venons de milieux différents, mais nous voulons vivre ensemble dans nos villes et nos quartiers.

Nous avons la certitude que c'est en dépassant nos préjugés et nos craintes

que nous obtiendrons un vrai changement.

Pour nous comprendre, nous avons osé nous parler.

Ce message est le fruit de rencontres où chacun a pu se sentir écouté et respecté.



À signer !

En laissant mes coordonnées, je manifeste mon accord avec l'Appel de jeunes Européens. Ainsi je rejoins ce courant mondial des personnes qui ont donné leur accord avec l'Appel à s'unir pour un monde sans misère : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits

de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré » (Joseph Wresinski).

Je souhaite être tenu au courant des suites données à cet Appel de jeunes Européens.

À retourner à ATD Quart Monde, 33 rue Bergère, 75009 PARIS ou delegation.nationale@atd-quartmonde.org

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville Pays

Age E-mail Signature

Téléchargez cet Appel sur www.atd-quartmonde.fr et diffusez-le.

Présidence ATD Quart Monde France : Passage de témoin

■ Au lendemain de ce 17 octobre 2010, ATD Quart Monde se donne un nouveau président pour la France. Pierre-Yves Madignier succède à Pierre Saglio.

Cette passation a été préparée de longue date, collectivement, selon un processus assez original.

En premier lieu, Pierre Saglio confie : « J'ai demandé l'an dernier à passer le relais, parce que nous pensons, Anne, ma femme, et moi, qu'il est sain et souhaitable de se renouveler, nous-mêmes dans notre engagement et le Mouvement également. Huit ans de présidence est un bon cap pour le faire. »

Coup d'œil dans le rétroviseur : « cette responsabilité m'a passionné et me passionne toujours autant. C'est une belle aventure de porter la responsabilité de la vie politique et publique de ce



Pierre-Yves Madignier (à gauche) et Pierre Saglio.
Photo F. Philiponeau.

Mouvement. C'est une belle aventure de porter la réflexion du conseil d'administration (CA) et de faire pleinement équipe avec la délégation nationale. C'est une chance formidable d'être ainsi au cœur de l'ambition et de l'espérance du Quart Monde, de mesurer l'attente que suscite ce Mouvement, mais également de comprendre sa fragilité. »

Pas question de « bilan », mais Pierre Saglio peut faire le constat d'un Mouvement en ordre de marche, « apaisé, avec des équipes qui en portent l'animation dans chaque région, engagé dans des projets pilotes bien identifiés et des perspectives enracinées dans notre contrat d'engagements communs. »

Pour lui succéder, Pierre-Yves Madignier a été élu par le CA au terme d'un processus de réflexion d'une année, à partir des propositions d'un « groupe relais » composé d'une douzaine de personnes (alliés, volontaires permanents, militants) et animé par la délégation Europe.

54 ans, marié avec Marie-Laurence, père de cinq enfants, ingénieur, Pierre-Yves est allié du Mouvement depuis 1976. Il en a été le trésorier durant cinq ans. Il est passionné par le travail de connaissance avec les personnes en situation de pauvreté. C'est donc bien une démarche continue : Pierre Saglio avait pris le relais de Paul Bouchet en 2002 qui avait lui-même relayé Geneviève Anthonioz-de Gaulle en 1998.

→ LE NOUVEAU BUREAU DU CA DU MOUVEMENT ATD QUART MONDE FRANCE :

Pierre-Yves Madignier (président), Marie-Aleth Gard, Claire Hedon (vice-présidentes), Dominique de Saint-Gérard (secrétaire), Patrick Duval (secrétaire adjoint), Jean-Charles Watiez (trésorier), Bruno Tardieu (délégué national).

Pascal Percq

À quand une sécurité de re

Depuis plusieurs années, le coût du logement et des services de première nécessité augmente plus vite que les revenus du travail et les minima sociaux. Nombreux sont ceux qui ne peuvent plus faire face aux dépenses du quotidien. Factures impayées et dettes s'accumulent, minant le budget et le moral de familles entières. Comment permettre à chacun de vivre dignement ?



Un entretien au service social de la cité de promotion familiale, sociale et culturelle d'ATD Quart Monde à Noisy-le-Grand. Là, des familles en grande difficulté sont accueillies pendant deux à quatre ans. Un temps de répit qui, depuis l'ouverture du centre, a permis à 85 % d'entre elles de retrouver un logement de droit commun.

Quand l'accès aux droits permet de s'en sortir

■ La situation de surendettement peut conduire à l'expulsion et à une grande précarité d'où il est difficile de sortir. Voici pourtant l'exemple d'une famille qui, dès lors qu'elle a disposé d'un loyer correspondant à ses revenus, a réussi à rembourser ses dettes.

M. et Mme Blanchard sont des « Français moyens ». Ils ont plongé dans la grande pauvreté parce que leur vie a dérapé et qu'au moment de faire face, ils ont buté sur la non-application du droit. Avec leurs deux enfants, ils ont connu l'expulsion, l'hébergement chez des amis puis la vie en hôtel. Un salaire entier passait dans la location de deux chambres. Ils ont rencontré un jour une assistante sociale qui a présenté leur dossier à la cité de promotion familiale d'ATD Quart Monde, où ils ont pu trouver un appartement.

Redressement

M. Blanchard a retrouvé un emploi. Le loyer étant inférieur au coût de l'hôtel, la famille a pu rembourser en deux ans sa dette de logement et retrouver ainsi accès à d'autres possibilités de logement. L'application du droit au logement a permis à M. et Mme Blanchard de redresser la situation.

Droit ou chance ?

Si la loi avait été appliquée plus tôt pour eux, ils auraient sans doute réussi à éviter l'expulsion. Tant que les droits fondamentaux et les conditions minimums du vivre ensemble et en famille leur étaient inaccessibles, l'énergie déployée par M. et Mme Blanchard et par les travailleurs sociaux restait inopérante. L'accès à un logement est un droit et ne doit pas dépendre de la chance. Que serait devenue cette famille si les choses s'étaient passées autrement ?

Volonté

Élisabeth, leur fille cadette, témoigne : « Je pense que c'est inacceptable de pouvoir laisser une famille entière être à la rue. Si nos parents n'avaient pas trouvé une cousine pour nous héberger ou encore un hôtel ensuite, nous aurions été à la rue. Et s'il n'y avait pas eu la visite de l'assistante sociale d'ATD Quart Monde, je ne sais pas si, aujourd'hui, nous ne serions pas encore à l'hôtel ou autre part ! Cela a été très dur pour tous, autant pour mes parents que pour nous. Il faut vraiment avoir de la volonté pour réussir à s'en sortir dans des situations comme ça. »

(1) Cet article est issu de l'article « Familles en grande pauvreté aujourd'hui en France » de Gérard Bureau (Revue Quart Monde n° 203 « Être connu et reconnu », à commander sur www.editionsquartmonde.org/catalog ou lire sur www.revuesquartmonde.org).

Une équipe de veille

ATD Quart Monde a régulièrement mené des combats relatifs au budget des familles et au coût des services essentiels. Aujourd'hui, le Mouvement crée une équipe permanente qui recueillera une connaissance concrète et des faits en matière d'endettement, de fourniture des services essentiels et de pratique des banques face aux personnes à tout petits budgets ou endettées.

→ Contact : 01 42 46 81 95 ou secretariat.famille@atd-quartmonde.org



Brigitte Bureau et Martine Caudron sont assistantes sociales à la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand.

Il n'y a plus de filet de sécurité

Quelle est la cause principale des difficultés des familles que vous rencontrez ?

C'est l'absence de ressources suffisantes. Les rares parents qui réussissent à trouver un travail n'ont accès qu'à des emplois précaires et mal rémunérés. La plupart des familles perçoivent uniquement le « RSA socle » qui s'élève à 460 € par mois pour une personne et 828 € pour une famille avec deux enfants.

Parviennent-elles à vivre ainsi ?

Quelques-unes, oui, mais beaucoup n'y arrivent pas. Le niveau du RSA socle est aujourd'hui trop bas pour contribuer efficacement à prendre en charge le minimum vital... Chez beaucoup de familles, il n'y a plus d'argent la troisième semaine

du mois. À ses débuts, le RMI assurait un filet de sécurité. Ce n'est plus le cas avec le RSA.

On cite souvent les crédits à la consommation comme cause d'endettement...

C'est vrai, ces crédits très chers sont parfois accordés à la légère (1). Mais les familles que nous accueillons y ont peu accès. Elles ont plutôt des dettes de loyers, des amendes de transport, des factures d'hôpital, des dettes de cantine... On constate aussi une augmentation très nette des factures d'énergie et d'électricité en particulier.

Vous accompagnez les parents dans la gestion de leur budget ?

Nous le proposons systématiquement. Mais le

rapport à l'argent est quelque chose de très intime et profond chez chacun de nous. Pour deux familles qui disposent des mêmes ressources, l'une privilégiera le loyer et les charges, parce qu'elle ne veut en aucun cas « retourner dehors » ; l'autre remplira d'abord le frigidaire et donnera priorité aux enfants, parce que les parents veulent offrir aux enfants ce qu'ils n'ont pas eu étant plus jeunes.

Propos recueillis par Jean-Christophe Sarrot

(1) La loi du 27 avril 2010 encadre davantage ce type de crédits et corrige certains défauts des politiques publiques destinées à lutter contre le surendettement (voir le rapport de la Cour des comptes de février 2010). Mais plusieurs décrets d'application se font attendre.

venus ?

Garantir l'accès aux services essentiels

■ Début 2010, Pierre Saglio (président d'ATD Quart Monde France) et Alain Chosson (vice-président de la CLCV (1)) remettaient à Valérie Létard, secrétaire d'État auprès du ministre d'État Jean-Louis Borloo, des propositions sur la « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation » (2).

Aujourd'hui, l'accès aux services essentiels que sont l'eau, le chauffage, l'éclairage, l'électroménager essentiel, les moyens de transport, les moyens de paiement, le téléphone (reconnu comme service essentiel dans la loi contre l'exclusion de 1998), Internet (en tant que service qui donne accès à d'autres services essentiels : l'e-administration, l'accès au droit, à l'information, etc.) est problématique pour les pauvres et menacé pour une part importante des classes moyennes menacées de paupérisation. Des droits qui devraient être partagés par tous deviennent conditionnels.

Entre 1,5 et 8 € par jour

La mission cite une étude de l'Université Populaire Quart Monde de Basse-Normandie qui montre que le pouvoir d'achat (reste à vivre lorsque les charges fixes de loyer, énergie, transports en commun ont été payées) de certains participants se situe entre 1,5 et 8 € par jour et par personne, ce qui les oblige à utiliser les circuits d'assistance pour pouvoir survivre.

Un tiers des Français a déjà vécu une situation de pauvreté, selon le baromètre IPSOS-Secours Populaire de septembre 2010. C'est une hausse de 3 % par rapport à 2009. « On peut y déceler à la fois des conséquences de la crise, mais aussi la fragmentation durable de la société française », précise ce baromètre.

Une avancée pour tous

Pour garantir l'accès aux services essentiels, la mission fait des propositions qui seraient une avancée pour les familles les plus démunies, mais aussi et plus largement, pour tous les citoyens :

- appliquer une tarification commune à tous et progressive, en facturant une consommation de base à un coût très faible, sans passer par des tarifs sociaux, et en augmentant les tarifs pour les consommations les plus élevées afin de limiter les surconsommations,
- réduire voire supprimer les coûts fixes d'ouverture et d'abonnement à des services comme le gaz, l'électricité, l'eau...
- prendre en compte ces services essentiels dans le calcul des aides au logement.

Les difficultés financières des Français s'accroissent

- 216 396 dossiers de surendettement ont été traités en 2009 (contre 185 000 en moyenne entre 2004 et 2008),
- fin 2009, environ 750 000 familles (soit 3 millions de personnes) bénéficient ou vont bénéficier d'une mesure destinée à remédier à leur état de surendettement,
- l'endettement moyen par dossier est de 44 000 € en 2009 (39 000 € en 2008),
- le surendettement « passif » (lié à une perte d'emploi, une maladie, un divorce...) augmente et représente 3/4 des dossiers (Source Banque de France).

« Avec l'endettement, c'est toute la famille qui est en jeu »

■ Début 2010, l'Université Populaire Quart Monde de Champagne Ardenne et celle de Nord-Pas-de-Calais ont invité des professionnels pour débattre des questions de surendettement. Extraits.

« Parfois, les fins de mois sont tellement difficiles que je n'ai même plus un centime dans mon portefeuille. Je suis seule et c'est moi qui paie les conséquences. Quand on a des enfants, on ne peut pas leur dire "Aujourd'hui tu n'auras pas de lait, tu boiras de l'eau et puis on verra demain !". Moi maintenant, je prends une carte recharge de 5 € pour mon portable et lorsque mon crédit est épuisé, j'attends que les autres me téléphonent » (Paulette, de Lille).

« Les causes du surendettement pour nous, c'est la hausse des prix due à l'euro (l'alimentation, le pain, les journaux, le tabac, l'essence, les charges), les démarchages à domicile ou par téléphone... » (groupe de Lens-Liévin).

« Les conséquences, souvent ça commence par la honte et après les gens qui sont très endettés se

referment sur eux-mêmes, ils s'isolent. Il n'y a plus de confiance dans le couple, on se rejette la faute. Par exemple, certains tombent dans l'alcool. » (Béatrice, Lille).

« [Avec les situations d'endettement,] c'est la famille qui est en jeu. C'est une galère pour toute la famille, aussi bien pour les enfants, que le couple » (Jacqueline, Reims).

« Le problème avec les factures d'énergies avec EDF-GDF, beaucoup sont basées sur des estimations. Donc on se retrouve parfois avec de grosses sommes à payer puis on est remboursé ensuite » (Fabienne, Lille).

« Aujourd'hui, j'ai un crédit pour la nourriture. Il me reste 880 € à payer, ce n'est pas énorme, j'ai l'impression que ça ira vite mais non, je rembourse 20 € par mois. Et de ces 20 €, il y a au moins 12 € utilisés pour payer les frais annexes, ce qui fait qu'il n'y a que 8 € de remboursés » (Paulette, Lille).

« Avec un dossier de surendettement, ce qui est bien c'est qu'on va dormir le soir tranquillement en se disant que le lendemain matin, il n'y aura pas d'huissier à votre porte » (Fabienne, Lille).

Le 17 octobre 2007, le Président Sarkozy s'est engagé à réduire la pauvreté d'un tiers en cinq ans et à publier chaque année un tableau de bord. Le gouvernement vient de communiquer sur un seul indicateur, qu'ATD Quart Monde et d'autres ont toujours contesté, pour annoncer que la pauvreté avait diminué entre 2006 et 2008. Voir www.atd-quartmonde.fr.

À connaître : le microcrédit personnel

Le « microcrédit social » ou « microcrédit personnel » peut aller jusqu'à 3 000 € environ. Son taux d'intérêt est faible. Son objet doit être lié au logement, à l'emploi, à la formation, à la santé, etc. Il n'existe pas dans tous les départements et l'on ne peut pas en bénéficier quand on est en procédure de surendettement.

Pour connaître les organismes et associations délivrant des microcrédits : www.france-microcredit.org.

Microcrédit

La mission propose également de diffuser largement le microcrédit personnel (voir encadré) pour le financement de biens durables. Environ 40 % de la population française n'accède pas au crédit et, parmi les 60 % restant, 15 % n'accèdent qu'au crédit renouvelable, dont le taux est très élevé : environ 20 %. Le microcrédit personnel est encore trop limité (environ 6 000 microcrédits délivrés fin 2008 sur le dispositif mis en place dans le cadre du Fonds de cohésion sociale en 2005). Des études du réseau de la CLCV ont montré qu'il pourrait être mieux utilisé s'il était davantage connu.

(1) Consommation, Logement, Cadre de vie.

(2) Téléchargeable sur www.developpement-durable.gouv.fr/Transformation-des-modes-de-vie.html



À vous la parole

Vous aussi, faites-nous part de votre expérience :

- 1. Avez-vous déjà fait appel à une aide financière d'une institution ou d'une association ? Si oui, comment cela s'est-il passé ?
- 2. Qui gère le budget dans votre famille ? Vous faites-vous aider pour cela ? Disposez-vous d'un cahier Ressources-Charges ? Conservez-vous tous les tickets de caisse ? Faites-vous un récapitulatif en fin de mois ?
- 3. Vous trouvez-vous souvent en difficulté financière ? Si oui, quelles en sont d'après vous les raisons ?
- 4. Qu'est-ce qui pourrait aider votre famille à mieux faire face aux dépenses du quotidien ?

Adressez vos réponses à Feuille de route, 33 rue Bergère, 75009 Paris ou feuillederoute@atd-quartmonde.org.

Allez interroger des voisins, des amis à qui l'on demande rarement de s'exprimer.

Le dossier de surendettement

■ Quand on ne parvient plus à faire face à ses factures, loyer et dettes, « Faire un dossier de surendettement est parfois la dernière solution qu'on a pour pouvoir tout garder, y compris sa famille », explique une militante ATD Quart Monde. Faites-vous aider pour remplir ce dossier et pour lire ensuite les courriers qu'envoie la Banque de France, qui sont écrits avec des termes juridiques précis qu'il faut bien comprendre.

Les conditions pour déposer un dossier de surendettement

→ Vous devez résider en France, être de bonne foi (ne pas dissimuler une partie de votre situation) et être en situation de surendettement, c'est-à-dire ne plus pouvoir payer les dettes qui concernent votre vie quotidienne (les dettes professionnelles sont exclues car cette procédure n'est pas ouverte aux entreprises).

Comment déposer le dossier

→ C'est gratuit. Demandez un dossier de « déclaration de surendettement » à l'agence de la Banque de France de votre département. On peut aussi en trouver auprès de services sociaux. Dans ce dossier, vous devrez préciser votre situation familiale, vos conditions de logement, vos revenus, vos dettes et crédits, vos dépenses courantes, les coordonnées de vos créanciers (les personnes à qui vous devez de l'argent), fournir vos derniers relevés de comptes... Vous devrez joindre des justificatifs pour tout cela. En général, les dossiers sont gérés par une personne de la Banque de France dont le nom figure sur les courriers et il ne faut pas hésiter à l'appeler, elle est la mieux à même d'expliquer les choses.

Lorsque le dossier est complet

→ Si la Commission de surendettement juge votre dossier non recevable, elle doit expliquer pourquoi. Vous avez ensuite 15 jours pour faire un recours devant le juge de l'exécution (au tribunal de grande instance).

Lorsque la Commission estime votre demande recevable, elle vous adresse un récépissé de dépôt. Sa réponse vous parviendra ensuite dans les 6 mois (la loi prévoit de raccourcir ce délai à 3 mois). Pendant ce délai, la Banque de France va faire une proposition amiable à tous vos créanciers.

À SAVOIR

Si vous avez une dette EDF et si vous êtes menacé(e) de coupure, la recevabilité de votre dossier suspend en général cette menace.

ATTENTION : la recevabilité de votre dossier ne vous dispense pas de payer vos créanciers (la loi prévoit qu'elle suspende pour un an maximum les relances des créanciers et des huissiers). Certains huissiers acceptent de suspendre leurs démarches, d'autres non. Dans tous les cas, le mieux est de proposer des « versements de bonne foi » à vos créanciers. Par exemple, si vous ne pouvez pas rembourser une mensualité de 200 €, effectuez chaque mois un règlement minimum, même s'il n'est que de 15 €. C'est très important pour ne pas rompre la relation avec le créancier, surtout si son accord est sollicité par la Commission de surendettement.

Si votre situation change

→ Vous devez prévenir la Commission de tout changement de votre situation financière pendant la durée d'étude de votre dossier, ainsi que, après la décision de la Commission, pendant la durée des mesures qu'elle propose.

La réponse de la Commission

→ La Commission vous propose :

- soit un plan de remboursement des dettes : le « **plan conventionnel de redressement** »,
- soit des **mesures adaptées à votre situation** pour faciliter le remboursement,
- soit elle demande l'ouverture d'une « **procédure de rétablissement personnel** ».

Le plan conventionnel de redressement

→ Il peut durer 8 ans maximum. C'est un accord entre vous et vos créanciers qui prévoit comment vous allez les rembourser peu à peu. Il tient compte de vos charges et ressources. Il peut proposer différentes solutions : report, remise ou étalement de certaines dettes, vente de certains de vos biens jugés non indispensables, etc.

La Commission définit le « reste à vivre », c'est-à-dire la somme qui va vous rester pour faire face aux dépenses de la vie courante. Il doit être au moins égal au montant du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Pendant toute la durée du plan de redressement, vous êtes inscrit(e) sur le fichier de la Banque de France et vous ne pouvez pas contracter de nouveaux emprunts (sauf accident de la vie). Vous pouvez cependant, avec l'accord de la Commission, demander un « prêt à l'équipement familial » à la CAF.

Si vous ne respectez pas le plan de redressement, il risque d'être annulé et vous ne pourrez plus déposer un nouveau dossier pour les mêmes problèmes. Si vous ne pouvez pas respecter ce plan, vous pouvez demander à la Commission de bénéficier de la procédure en rétablissement personnel. Si, au contraire, vous parvenez à rembourser la dette avant 8 ans, votre inscription au fichier de la Banque de France sera levée plus tôt.

À SAVOIR

Ce prêt est de 800 € maximum et sert à financer l'équipement ménager, la literie et le mobilier. Dans certains départements, il peut être assorti d'un secours non remboursable.

Des mesures recommandées par la commission de surendettement

→ Si certains de vos créanciers refusent d'accorder des délais de paiements ou des remises de dette, la Commission vous en informe par lettre. Dans les 15 jours suivant la réception de cette lettre, vous pouvez demander à la Commission de proposer des mesures adaptées à votre situation. Elle a alors deux mois pour élaborer des recommandations : étalement ou diminution de vos dettes, suspension du remboursement pendant deux ans maximum... Elle pourra vous demander de vendre certains biens, ou de ne pas emprunter, pour faciliter le remboursement.

La Commission transmet ses recommandations au juge de l'exécution. Si le juge les accepte, et vous aussi, les mesures se mettent en place.

ATTENTION

Vous ne devez pas arrêter de rembourser vos dettes si la Commission ou le juge ne vous l'ont pas autorisé.

La procédure de rétablissement personnel

→ Cette procédure peut être décidée par le juge de l'exécution :

- s'il estime que votre situation le nécessite au moment où vous présentez votre dossier,
- ou bien après la mise en place d'un plan de redressement, si vous ne pouvez plus respecter les mesures proposées.

La procédure de rétablissement personnel est difficile. Vous allez devoir vendre certains biens, hormis ceux qui sont indispensables à votre vie courante (avec votre famille) et à votre travail (par exemple votre voiture).

Un « liquidateur » désigné par le juge sera chargé de cette vente dans les 12 mois qui suivent le jugement. Si la vente ne suffit pas à couvrir vos dettes, le juge mettra fin à la procédure pour « insuffisance d'actifs ». La fin de la procédure efface toutes vos dettes.

Page rédigée avec le secrétariat des Comités « Solidaires pour les droits » (ATD Quart Monde, Secours Catholique, Amnesty International section française) et Brigitte Bureau (ATD Quart Monde), Brigitte Casucci (CHRS Le Grand Saucy à Maxéville près de Nancy), Frédéric Laburiau (Association Bartholomé Masurel à Lille) et Antoine Michon (Caisse d'épargne). Voir aussi www.cresusalsace.org et www.radiocresus.fr.



À voir prochainement

La comédienne Anouk Grinberg (à droite) et ses copines. Là se joue un vrai partage des savoirs.

« Tout est né d'une vie partagée, jamais d'une théorie », disait le Père Joseph Wresinski. Le tournage du film « Joseph l'insoumis » au mois de juin a été l'un de ces moments rares. Des hommes et des femmes venus d'univers très différents se sont rencontrés et ont partagé simplement ce qu'ils savaient de la vie des pauvres et du métier d'acteurs ou de techniciens. Ensemble, ils ont fait un film. Unissant leurs talents et leurs expériences, ils ont prêté leurs visages, leurs voix et leurs émotions pour faire revivre les familles du bidonville de Noisy-le-Grand où est né le Mouvement ATD Quart Monde créé par le Père Joseph Wresinski il y a plus de 50 ans.

Feuille de route annoncera très prochainement la date de diffusion du film envisagée pour début 2011.

Caroline Glorion, réalisatrice

Cartes de vœux 2010-2011

Découvrez sur www.atd-quartmonde.org/cartes les nouvelles séries « Pour les fêtes », « Série Yann Arthus-Bertrand » et « Pour toute l'année ».

Envoyer une carte de vœux d'ATD Quart Monde, c'est un geste d'amitié à la portée de chacun. Avec la famille, des amis, on peut organiser une vente dans la rue, dans son entreprise, dans son association. Chaque année, de nombreuses personnes découvrent ATD Quart Monde grâce à ces cartes et deviennent des amis.

Le dépliant des cartes de vœux 2010-2011 est à demander à :

Librairie ATD Quart Monde,
107 avenue du Général-Leclerc,
95480 Pierrelaye
ou 01 34 30 46 10.

Les cartes peuvent être aussi commandées sur Internet à www.editionsquartmonde.org/catalog

- À l'unité : 1 €
- La pochette de 10 cartes (assortiment varié tiré des collections des années précédentes) : 6 €
- Prix spéciaux pour les entreprises, associations... (contact pour un devis : librairie@atd-quartmonde.org).



À lire

Les bibliothèques de rue
Quand est-ce que vous ouvrez dehors ?

Marie Aubinais

Initiées par le Mouvement ATD Quart Monde en 1968, les bibliothèques de rue visent à combattre l'exclusion en favorisant l'accès à la lecture et la rencontre entre personnes d'origines sociales différentes. Malgré de nombreuses initiatives entreprises ces dernières années, certains publics restent à l'écart de la culture et du livre.

C'est pourquoi les bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde et celles qui ont le même objectif restent nécessaires. Cet ouvrage est à la fois une réflexion sur cette démarche, un guide pratique et un recueil d'expériences et de témoignages.

Éd. Bayard/Éd. Quart Monde, 2010, 17 €

À voir ces jours-ci

→ à Montmagny (Val d'Oise), les après-midi du 27 au 29 octobre : « Aime comme Manouche », exposition de photos réalisée avec les gens du voyage de Montmagny. Concert de Jazz Manouche le 29 à 20h. Entrée libre. Salle des fêtes de Montmagny (contact 01 34 28 69 45 ou 01 34 28 68 86),

→ à Paris, les après-midi du 5 au 8 novembre : exposition de l'artiste Jean-Jacques Berthelot à la Maison Maol, 14 rue de Belzunce (contact jaqc.page@laposte.net ou 06 63 89 67 03).

Le saviez-vous ?

Il est possible de soutenir ATD Quart Monde par un **prélèvement automatique**. Notre action aux côtés des plus pauvres se situe dans la **durée et la régularité**. Le choix du prélèvement automatique est donc particulièrement adapté car il vous permet d'apporter un soutien régulier, ce qui est une grande sécurité pour notre action. Par ailleurs, ce choix nous permet de **réduire les frais de traitement des dons et d'affecter davantage d'argent à l'action**. Cette formule est simple, souple et sans frais. Et vous pouvez bien sûr l'arrêter quand vous le souhaitez. N'hésitez pas !

Adhésion - Dons • Abonnement et Vente par correspondance

Abonnement et Vente par correspondance

M., Mme*
Adresse
E-mail

*merci d'écrire en capitales

- Je règle mon abonnement à Feuille de Route 10 € ou plus
- Je m'abonne à la Revue Quart Monde 26 € ou plus
- Je souhaite avoir les coordonnées d'ATD Quart Monde le plus proche de chez moi

Je commande

- Les bibliothèques de rue 17,00 €
- Frais de port : 3,50 € pour 1 exemplaire, 5 € pour 2 et au-delà, ou ce que vous pouvez.

Nombre Total

Merci

FDR 399

Adhésion - Dons

M., M^{me}
Adresse
E-mail

- J'adhère et je verse ce que je peux
- Adhésion 8 € Adhésion de soutien : 16 €

Le
Signature :

Je fais un don de : €

Les dons et l'adhésion donnent droit à la déduction fiscale, à partir de 8 €

Dons en ligne : www.atd-quartmonde.org

Autorisation de prélèvement automatique

N° national d'émetteur : 427.147
Bénéficiaire : Fondation ATD Quart Monde

Merci de joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Mes coordonnées :

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville

Coordonnées de ma banque :

Nom de l'agence
Adresse complète

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :

Je choisis le montant de mon soutien :

10 € 30 € 50 € 100 €

autre montant : €

Je choisis la périodicité de mes versements :

Le 7 de chaque Mois Trimestre Semestre

à partir du mois de :

Date : Signature :

FDR 399

AGRÉÉE PAR



Pour les abonnements, merci de contacter le Secrétariat des amis au 01 34 30 46 23.

Je règle un total de (publications) + (dons) + (abonnements) = €

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous pouvez, en nous écrivant, avoir accès aux informations vous concernant inscrites dans notre fichier et demander leur rectification ou leur suppression. Ces informations ne sont ni vendues, ni échangées, ni communiquées; elles sont à l'usage exclusif d'ATD Quart Monde.

UN SEUL CHÈQUE À L'ORDRE DE: ATD QUART MONDE - 107, av. du général Leclerc 95480 Pierrelaye
Commande en ligne : www.editionsquartmonde.org/catalog

Tanzanie: une énergie contagieuse

■ En Tanzanie, Reuben Mtitu a créé une association, le Kisangani Smith Group, pour permettre aux jeunes de se former et pour mettre en œuvre différents projets communautaires.

Reuben est un petit homme souriant, accueillant et vif. « Le 17 octobre (1) est important pour moi parce que je hais la pauvreté, explique-t-il. Le 17 octobre est une occasion de parler avec des gens qui, eux non plus, ne veulent pas la pauvreté. C'est l'occasion de chercher des moyens ensemble. »

Après avoir connu différentes expériences de travail à Dar es Salaam, la capitale économique de la Tanzanie, il décide de rentrer à Mkiu, son village dans le sud ouest du pays. Instruit par sa propre expérience, il sait que ce qui manque aux jeunes pour qu'ils puissent s'en sortir, c'est de la formation à des savoir-faire. Il renoue avec son métier de forgeron et crée il y a près de 20 ans une petite association à laquelle il donne le nom de Kisangani Smith Group (KSG), en hommage au prénom de son grand père forgeron. Au sein de cette association, des jeunes apprennent le métier, tout en forgeant des outils agricoles dont les paysans du voisinage ont besoin.

Les jeunes trouvent de la force dans la détermination de Reuben. L'un d'entre eux, Damian, témoigne: « Je voulais étudier et j'ai demandé à Reuben si je pouvais y arriver. Il m'a encouragé. J'ai réussi à faire ma scolarité tout en travaillant comme forgeron afin de payer mes études. Savoir t'ouvre l'esprit à d'autres réalités. » Damian ajoute que si, un jour, il arrive à obtenir une meilleure situation, il entend bien continuer à travailler à la forge, parce que, dit-il, « c'est ce métier qui m'a permis de faire des études. »

Réussir à se mettre ensemble

À partir d'une forge destinée à la formation des jeunes, c'est tout un projet de développement de la communauté qui est né. Il est clair pour Reuben que chaque personne est impliquée dans ce projet et que chacun en tirera parti. Tout est possible parce que les gens veulent un mieux pour leur village, pour leur vie, pour leurs enfants... et sont prêts à se mettre ensemble pour ça.

En parlant avec Reuben, on identifie deux points d'appui: la capacité de création technique et l'exploitation d'un savoir faire local, d'une part. Et, tout autant, la capacité à mettre des gens ensemble autour d'un projet. « C'est grâce à ATD Quart Monde que tout a commencé, affirme Reuben. C'est à travers ATD Quart Monde que j'ai trouvé motivation et encouragement, parce



Saasita (au centre), ami du Mouvement ATD Quart Monde en Tanzanie et auteur de la traduction en swahili du livret *Une vie, notre vie* (extraits de textes de Joseph Wresinski), en remet un exemplaire à Damian (à gauche), jeune qui s'est formé auprès de Reuben (à droite).
Photo ATD Quart Monde.

que c'est là que j'ai vu que grâce à la solidarité et l'unité, on peut faire en sorte que toute chose devienne possible. »

Une énergie... électrique

Avant la fin 2010, la forge de Mkiu sera alimentée par l'énergie électrique que le KSG produira lui-même à partir d'une petite cascade des environs! Après avoir vu quelqu'un qui avait réalisé une installation hydroélectrique capable de recharger des téléphones portables, Reuben s'est dit que le KSG pouvait bien faire de même. Un petit modèle de turbine a déjà été réalisé dans la forge. Ne reste qu'à développer le projet afin d'alimenter la forge, mais aussi les trois villages environnants. Le moulin à maïs fournirait ainsi de la farine à moindre coût, ce qui, pense Reuben, fera sensiblement reculer la pauvreté. L'arrivée de l'électricité sera aussi une chance pour les élèves qui, comme les enfants de la ville, pourront consacrer plus de temps à l'étude. Et, avec l'électricité, ne pourrait-on pas un jour rêver aussi d'autres infrastructures, et même d'un hôpital?

Des aides gouvernementales existent pour soutenir la mise en œuvre d'installations électriques. Le KSG y a fait appel, mais les procédures sont longues, et plus encore quand on est loin des lieux de décision. Qu'à cela ne tienne. L'association a décidé de commencer par elle-même. À partir d'une petite cascade, ses membres vont réaliser une prise d'eau et une conduite qui feront tourner une petite turbine. Les blocs de pierre ont déjà été rassemblés pour la construction de la prise. C'est dit: avant fin 2010, il y aura l'électricité!

Fabienne Carbonnel Venard et Jean Venard, délégués d'ATD Quart Monde pour l'Afrique

(1) Journée mondiale du refus de la misère.

Le courage de Monsieur P.

À l'occasion d'un 17 octobre (2), Reuben a parlé aux membres du KSG de Monsieur P., un jeune papa qui, depuis le décès de sa femme, lutte pour la survie de sa fille gravement malade. Avec son épouse, Reuben décide de le soutenir. Puis il fait appel aux autres membres du Kisangani group. Ensemble, ils réunissent un peu d'argent pour que Monsieur P. puisse acheter des médicaments pour son enfant. « L'argent que me donne Reuben pour le transport, raconte Monsieur P., en fait, je le garde. Je marche des heures pour rentrer à la maison, portant ma fille sur le dos, afin d'économiser l'argent du transport et de la soigner. Je ne m'arrête jamais. Quand j'arrive à l'hôpital, j'y laisse ma fille, je demande à quelqu'un de s'en occuper car je dois chercher un petit boulot pour qu'elle ait le nécessaire à l'hôpital. »

(2) Voir note 1.

Un livre de Niek Tweehuysen, volontaire permanent d'ATD Quart Monde, va paraître prochainement sur la présence d'ATD Quart Monde auprès des populations très pauvres en Tanzanie.

Reboisement et irrigation

Reuben et son groupe ont initié depuis 1998 un projet de reboisement, dans le but initial de se constituer leur propre réserve de bois. Sur des terrains octroyés par le gouvernement, ce sont à ce jour 650 hectares qui ont été reboisés. Le terreau est un soigneux mélange d'humus ramassé en forêt, de terre ramassée au pied des zones de reboisement, de fumier et de sable. Aucun expert, aucun ingénieur n'est venu apporter son savoir. Les membres du KSG travaillent d'expérience, une expérience tirée de l'observation. C'est aussi ce qui leur permet de prendre soin du petit ruisseau dont ils ont détourné le cours pour mettre en place un système d'irrigation naturelle de la pépinière. À partir d'une forge destinée à la formation des jeunes, c'est tout un projet de préservation de l'environnement qui est né.